

**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 mai à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise,

Étaient absent·e·s :

Eric Bordereau donne procuration à Noël Fraise

Christine Robin absente excusée

Date de convocation : 29 avril 2025

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

**OBJET : Participation au FSL**

Madame la Maire demande le renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds de solidarité logement, piloter par le département de la Loire, afin d'aider les personnes défavorisées à faire face à des difficultés liées au logement.

Elle propose une participation à hauteur de 0.30 € par habitant soit 343,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de cette adhésion

DIT que les crédits sont ouverts au budget 2025

La maire  
Céline Elie

Secrétaire de séance  
Paul Thiollière